

Présenté par  
**Philippe COMLAN**  
Directeur Environnement et  
Cadre de Vie.



# SYNTHESE DE LA COLLECTE SELECTIVE A L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Septembre  
2017



# SOMMAIRE



- 1 PRÉSENTATION DE LA CAESM
- 2 ORGANISATION DE LA COLLECTE
  - 1) La collecte des déchets ménagers
  - 2) La conteneurisation
  - 3) La géolocalisation
  - 4) Le suivi et la communication
- 3 CONCLUSION





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

# PRESENTATION DE LA CAESM

1



- La **CAESM** a été créée en date le **01 janvier 2004** suite à la parution de l'arrêté préfectoral numéro 04-43932,
- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la CAESM constituée des **douze communes** assume les compétences relatives à la collecte et concède le traitement des déchets du territoire au SMTVD.
- Les modalités de gestion (coexistence de **marchés privés** et de services assurés en **régies**)
- Des opérateurs de collecte dans le cadre de concessions privées
- Des spécificités techniques (fréquences, types d'engins,...)
- Une conteneurisation classique (volumes, types de contenants, codes couleurs,...)
- Lors du transfert de la compétence « collecte des déchets ménagers », les communes de l'agglomération ont fait part de leur volonté d'amélioration et d'harmonisation des services, de la mise en œuvre d'un programme de collecte sélective notamment en définissant un **Schéma Directeur de Gestion des Déchets**.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

# ORGANISATION DE LA COLLECTE

2

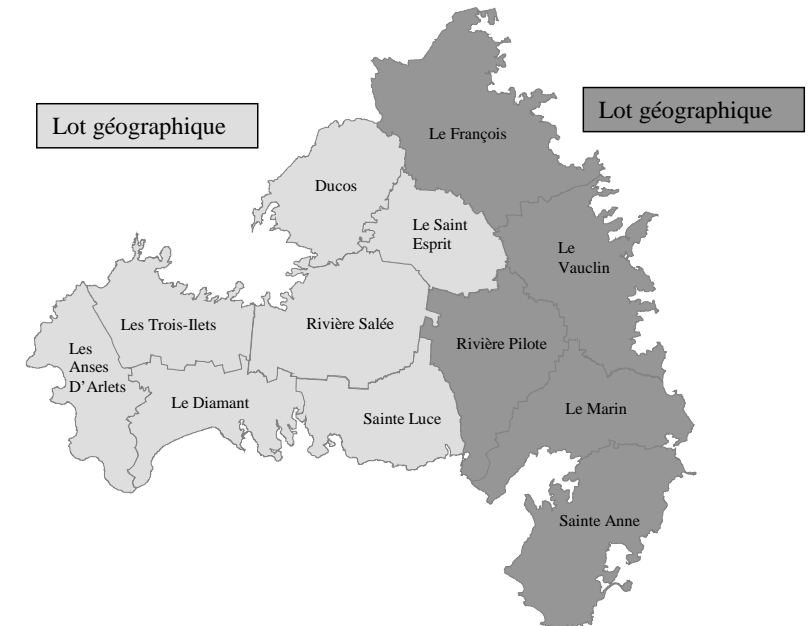


# Les différents marchés

|   |       |   |       |  |  |
|---|-------|---|-------|--|--|
| Marché de collecte sélective des Déchets Ménagers |       | Marché de Fourniture et entretien conteneurs à déchets ménagers |       | Marché de suivi des services et de communication | Marché de fourniture d'un outil de géolocalisation |
| LOT 1   | LOT 2 | LOT 1   | LOT 2 |  |  |

## Organisation en 2 lots géographiques

| RGP 2006     |   |               | RGP 2006     |   |               |
|--------------|---|---------------|--------------|---|---------------|
| <b>Lot 1</b> | Le Marin<br>Rivière Pilote<br>Sainte Anne | <b>27 423</b> | <b>Lot 1</b> | Le Marin<br>Rivière Pilote<br>Sainte Anne<br>Le Vauclin<br>Le François                              | <b>55 313</b> |
| <b>Lot 2</b> | Le Vauclin<br>Le François                 | <b>27 890</b> | <b>Lot 2</b> | Anses d'Arlet<br>Rivière Salée<br>Saint Esprit<br>Ducos<br>Le Diamant<br>Sainte Luce<br>Trois Ilets | <b>62 826</b> |



# Collecte des déchets ménagers

- **Marché forfaitaire**
  - Collecte séparative des OMr, BIO, RS, DV et ENC
- Prestations occasionnelles prévues:
  - Mise à disposition et collecte de bennes
  - Collecte des déchets non ménagers
  - Collecte des PAV
  - Ramassage de détritrus des plages
- **Durée: 7 ans**
- 2 lots géographiques :
  - **Lot 1:** François, Vauclin, Rivière Pilote, Marin, Sainte-Anne
  - **Lot 2:** Ducos, Saint Esprit, Rivière Salée, Trois-Ilets, Diamant, Anses d'Arlet
- Tranches conditionnelles:
  - mise en place de la collecte des emballages en porte à porte (par commune)
  - collecte sélective des DEEE (par lot) non levée
- Incitation financière sur le tonnage trié
- Coût estimé (lot 1 + lot 2): **9 450 000€/an** (hors TC, déchèterie et incitation)



# Conteneurisation

- **Marché à bon de commande :**

- Étude de conteneurisation
- Fourniture d'un système de suivi informatisé du parc
- Fourniture et mise en place de bacs, PAV et autocollants informatifs
- Contrôle, entretien et lavage du parc de bacs et de PAV
- Création et réfection de dalles pour PAV
- Aménagement urbains des points de regroupement de bacs et PAV
- Fourniture de sacs biodégradables
- Mise à disposition et retrait de bacs en location
- Retrait et valorisation des bacs non réaffectés

- **Durée: 4 ans**

- 2 lots géographiques :

- **Lot 1:** François, Vauclin, Rivière Pilote, Marin, Sainte-Anne
- **Lot 2:** Ducos, Saint Esprit, Rivière Salée, Trois-Ilets, Diamant, Anses d'Arlet

- Contraintes :

- Reprise du parc actuel
- Couleurs et matériaux
- Systèmes de préhension


-  Coût estimé (lot 1 + lot 2): **3 550 000€ pour 4 ans** (toutes commandes effectuées)






# Géolocalisation



- ▶ **Marché à bon de commande:**
  - Fourniture d'un logiciel d'exploitation
  - Fourniture d'un poste informatique
  - Fourniture d'équipements pour les camions de collecte de la CAESM
  - Formation à l'utilisation
  - Maintenance du système
  
- ▶ **Durée: 1 an renouvelable 3 fois**
  
- ▶  **Coût estimé : 140 000€ pour 4 ans (toutes commandes effectuées)**

- ▶ Appel à projet associatif ou régie:
- ▶ Objectifs :
  - Amélioration des comportements dans la gestion des déchets
  - Augmentation des proportions de tonnage de déchets triés
  - Information des administrés sur les services à leur disposition
- Outil à disposition de l'association ou régie
  - Système de suivi de la conteneurisation du parc
  - Système de géolocalisation des véhicules
  - Outils de communication
- ▶ Durée: 1 an renouvelable (à valider)
- ▶  Incitation financière sur les résultats
- ▶ Montant estimé : 150 000€ /an (hors incitation)

# CONCLUSION



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

- **Le Schéma Directeur de gestion des déchets ménagers de l'agglomération est en cours de révision**
- Les actions réalisées telles que le Plan d'Amélioration de la Collecte (P.A.C.) et la mise en œuvre de nouveaux équipements de pré-collecte soulignent la forte intention de mener des actions de proximité au plus près de l'utilisateur.
- L'évolution des collectes sélectives d'emballages et de bio-déchets encourageante..
- De nouveaux équipements de pré-collecte améliorent et facilitent encore le geste de tri de l'utilisateur.
- Quelques projets fructueux et encourageants pour l'avenir liés à l'économie circulaire et l'éco-exemplarité de l'EPCI autour de la valorisation du verre.
- Une identité visuelle « activons les supers pouvoirs du tri », est déployée afin de promouvoir le geste de tri auprès de la population.
- La mobilisation des éco-organismes est également fortement attendue.
- La CAESM se fixe comme ambition de dynamiser l'ensemble des collectes sélectives confondues (biodéchets, emballages, déchets verts etc...)

